Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 250

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259071

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mobile. Il faut réagir, mais comment? Un service officiel de transport par autocamions en relation directe avec les C. F. F., la « Sesa », n'a pas encore fait ses preuves, et il est impossible, à l'heure qu'il est, de juger ni de son effet sur l'augmentation du trafic des C. F. F., ni de son rendement en général. M. Keller (Winterthour), président du Conseil d'administration, tout en reconnaissant le principe que les C. F. F. doivent se suffire à eux-mêmes, a émis l'avis que la Confédération devrait mieux rétribuer les transports effectués pour le compte des postes et des transports militaires. Si la Confédération consentait à prendre à sa charge la dette de guerre de 190 millions des C. F. F., il en résulterait une amélioration de 10 millions du service d'intérêts, et cela couvrirait la majeure partie du déficit. Mais M. Musy s'opposant absolument à faire passer cette dette dans le budget général de la Confédération, et une augmentation ultérieure des taxes risquant d'attirer encore plus de voyageurs aux transports automobiles, le seul salut, selon lui, résiderait dans une réduction des frais par une prolongation de la durée du travail.

Mais tandis que la discussion du budget n'échauffait que médiocrement les esprits, la question brûlante de cette session a été celle du blé. Le monopole ayant été rejeté par la votation du 5 décembre, il s'agissait de trouver un moyen à la fois d'assurer nos réserves en céréales et d'aider à la culture indigène, ce qui n'est pas chose facile sur un marché libre. Les socialistes se sont opposés par principe à tout autre système que le monopole, alors que les paysans, indécis, attendent avant de se prononcer de savoir quelle sera la proposition apportée à la session de mars. A part cela, adversaires et partisans du monopole se sont reprochés avec violence — et non sans raison — la manière dont la campagne a été menée, chaque parti accusant l'autre d'avoir usé de moyens déloyaux pour influencer l'électeur. La discussion est pourtant sortie des termes vagues et généraux, pour se cristalliser autour de trois motions et « postulats » déposés par MM. Duft, Fazan et Escher. M. Duft, en première ligne, a constaté que le monopole, n'avait plus actuellement de base légale, le rejet par le peuple ayant mis fin au régime introduit au moyen des pleins pouvoirs. Comme, d'autre part, il est impossible de laisser au hasard l'importation de blé et la culture indigène, il s'agit de mettre sur pied un régime transitoire jusqu'à ce qu'un système définitif et bien étudié puisse entrer en jeu. M. Duft a proposé d'abord de prendre un arrêté d'urgence, permettant au monopole de subsister jusqu'à ce moment-là, puis en second lieu, de limiter cette période transitoire, estimant qu'au 31 décembre 1927 le nouveau régime pourrait entrer en vigueur. Le chef du Département d'Economie politique lui ayant démontré que l'année agricole ne coïncide pas avec celle du calendrier, et que, pour assurer aux paysans la récolte de 1927, il faudrait laisser subsister le monopole jusqu'en mai 1928 au moins, M. Duft a immédiatement accepté ce changement de date; mais la Chambre a néanmoins amputé sa motion de la seconde moitié, s'abstenant ainsi de fixer une limite à la durée de « l'état transitoire ». Le Conseil fédéral semble du reste absolument décidé à agir au plus vite dans le sens de la décision prise par le « Souverain ».

Puis, M. Fazan, estimant que le refus du 5 décembre n'a visé que le principe du monopole, sans toucher ni à la constitution des réserves, ni à l'encouragement de la culture indigène, a demandé au Conseil fédéral de présenter un rapport sur la manière de garantir aux paysans la récolte de 1927, et, cas échéant, celle des années futures. Cette demande répond du reste pleinement à l'opinion de la Chambre. M. Escher, enfin, a parlé en faveur des populations alpestres, rappelant que partisans et adversaires du monopole se sont déclarés prêts à leur venir en aide, et a demandé que l'on maintienne pour elles le transport du blé à prix réduit. M. Schulthess a accepté ces trois demandes, et les mois prochains nous montreront si une formule « sans monopole », qui convienne à la majorité des électeurs, pourra être trouvée.

* * *

Nous ne terminerons pas ce rapide aperçu de quelques faits politiques et économiques, sans mentionner l'événement suffragiste de la session: la distribution de nos petits blocs-notes de propagande, chacun dans une enveloppe portant l'adresse de chaque député. Ce fut d'abord la course au Palais dans l'auto conduite par une de nos fidèles, puis la montée de la valise bourrée de blocs-notes au secrétariat, et, enfin, la distribution par les soins des huissiers, surveillée par des suffragistes du haut de la tribune. L'effet produit fut des plus variés: là c'étaient des têtes curieuses et méditatives, penchées sur les pensées suffragistes; ici des haussements d'épaule, des pouces narquoisement posés sur la Suisse toute noire dans la carte d'Europe de la couverture; ailleurs, un examen minutieux de l'enveloppe, tenue du bout des doigts, comme si eussent risqué de s'en évader les microbes les plus redoutables; ailleurs encore, la rédaction hâtive de deux grandes pages d'écriture serrée et courroucée, et l'expédition par la poste du bloc-note et de cette lettre — à quelle adresse? —; et, enfin, dans quelques oasis suffragistes, un échange de remarques qu'on devinait bienveillantes... tout cela était divertissant au possible. Notons toutefois que des blocs-notes furent mis de côté avec soin — pour étude future sans doute. N'est-ce pas pleinement encourageant pour notre effort de propagande?

A. Leuch-Reineck.

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

Interlaken. — Sous les auspices de l'Union féministe d'Interlaken, notre jeunesse féminine a invité pour samedi 22 janvier des jeunes filles de diverses organisations féminines de Berne à venir les entretenir de l'activité de leur société, de leurs travaux, de leurs espoirs, et peut-être aussi de leurs déboires ! 7 jeunes filles représentant 7 associations féminines est répondu à l'appel. — Cette soirée promet d'être intéressante, cas nos jeunes filles ont songé non seulement aux travaux sérieux, mais offriront aux assistants des productions musicales, de gymnastique rythmée, et même il s'est glissé dans le programme une petite pièce de théâtre composée exprès pour elles par Mlle H. Tschiemer. Ces soirées de notre jeunesse féminine sont très goûtés par notre population et nous espérons beaucoup du souffle de vie qui passe en nos jeunes filles.

A. A.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Commission d'Education nationale

Mesdames et chères Alliées,

Il vous souvient du bel élan patriotique de 1914 qui suscita la fondation de la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, et des efforts faits pour stimuler l'esprit helvétique. Depuis lors, notre Commission a constaté une lacune dans l'enseignement féminin, en conséquence de l'évolution nouvelle de la société. Tout en poursuivant le but de la diffusion en Suisse de l'enseignement post-scolaire féminin obligatoire — vœu du IIme Congrès suisse des intérêts féminins (Berne, 1921), — il importe de faire œuvre d'éducation nationale en expliquant en quoi il y a lieu de réformer et d'innover.

La Fondation *Pro Juventute*, visant au même but de l'amélioration de la famille et du bien-être matériel et moral de l'enfant, a répondu à notre appel, dès 1923, par sa collaboration dans l'organisation des *Journées éducatives* de Lausanne, dont le brillant succès dès la première année dépassa notre attente et alla croissant jusqu'en 1926. Pour étendre notre activité, nous obtenons désormais la collaboration de la Société pédagogique romande et d'autres associations de professionnels. Pour la première *Journée éducative* de Neuchâtel, que nous préparons pour le 29 janvier, nous avons l'appui moral de la Société neuchâteloise des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur, et de la Société des maîtresses professionnelles et ménagères. Les grandes Associations féminines neuchâteloises: Association neuchâteloise pour le Suffrage féminin, Amies de la jeune fille, Société d'utilité publique des femmes suisses, etc., nous donnent aussi leur approbation à cette nouvelle orientation de l'enseignement féminin: la préparation maternelle et sociale des jeunes filles, et spécialement l'initiation des éducatrices en ce sens.

Nous comptons, Mesdames, que vous ferez connaître largement le programme ci-inclus et participerez nombreuses à notre effort de propagande en faveur d'une innovation qui contribuerait grandement à notre idéal national: donner au pays des mères bien pré-

parées à leur tâche d'éducatrice domestique, et aux œuvres sociales des femmes qualifiées, toutes animées d'un véritable esprit de service. Et nous vous en exprimons notre vive gratitude et nos salutations respectueuses.

La Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.
La Fondation Pro Juventute.
La Société pédagogique romande.

Programme de la Ire journée Educative de Neuchâtel

le 29 janvier 1927 à l'Aula de l'Université.

Une innovation dans l'Enseignement féminin: la préparation maternelle et sociale des jeunes filles

(Cours destiné aux éducatrices et aux mères: orientation pédagogique en vue de l'enseignement post-scolaire féminin.)

Le grand succès des *Journées éducatives* de Lausanne de 1923-1926 engage les organisateurs à se rapprocher des personnes trop éloignées du premier foyer d'action et à leur présenter à Neuchâtel les thèmes les plus appréciés des nombreux auditoires de Lausanne.

De plus en plus, et dans tous les milieux, on reconnaît aujourd'hui que la jeune fille a besoin d'être *préparée* à son rôle de femme, et en particulier d'être initiée dès l'école et par l'école aux devoirs féminins qui l'attendent: le foyer, la maternité peut-être, — la vocation maternelle en tout cas, toujours, — pour la grande famille des souffrants et des faibles. Initiation technique en partie, mais aussi œuvre d'*éducation* au sens profond du mot. Le sujet de la première journée de Neuchâtel touche donc à un des problèmes qui doit préoccuper le plus, actuellement, l'école, la famille, tous les amis de l'enfance et de la jeunesse, et tous ceux qui ont à cœur l'avenir de notre pays.

Nous voudrions donc faire appel très spécialement à toutes les personnes qui peuvent, par leur activité, contribuer à une meilleure préparation de la jeune fille à sa vocation maternelle pour le foyer ou pour la société; le corps enseignant primaire, secondaire, professionnel et ménager, les élèves d'écoles normales et supérieures, les personnes dirigeant des groupements de jeunesse, les médecins, les infirmières, les diaconesses, les sages-femmes, des déléguées des Associations féminines et des Commissions d'écoles, etc. La collaboration de chacun est nécessaire.

9 heures: 1. Inauguration officielle par M. Antoine Borel, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction blique à Neuchâtel.
2. *Le but des organisateurs:* Mme Pieczynska-Reichenbach, présidente de la Commission d'Education de l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses; M. J.-H.Graz, pasteur, secrétaire régional de *Pro Juventute* pour la Suisse romande.

10 heures: Le petit enfant comme centre d'intérêt en pédagogie: Mlle M. Evard, Dr ès lettres, professeur au Locle.

11 heures: L'hygiène de la petite enfance: Mme Golay-Oltramare, Dr en médecine et professeur à l'école supérieure des jeunes filles (Genève).

15 heures: L'éducation nouvelle des petits: Mlle M. Audemars, professeur à l'Institut J.-J. Rousseau et directrice de la Maison des Petits (Genève).

16 heures: Le sens social chez les jeunes: son éveil, sa culture: Mlle A. Giroud, directrice de l'Ecole pratique de Service social *(Foi et Vie)*, (Paris).

20 heures: La maternité sociale, conférence publique et gratuite par Mlle Eugénie Dutoit, Dr. phil. (Berne), présidente nationale de l'Amie de la jeune fille.

ART APPLIQUÉ

Composition décorative, porcelaine bois, tissus etc.

Leçons .:. Envoi à choix
Exécution de commandes

Mme JACOT-DESCOMBES - Chemin du Parc, 10 - BIENNE

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables,** dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.

Carnet de la Quinzaine[1]

Nous publions gratuitement sous cette rubrique tous les avis de conférences, de reunions, d'Assemblées, etc., organisées par des Sociétés féministes ou d'intérêt féminin, durant la quinzaine qui suit la parution de chacun de nos numéros. Pour pouvoir figurer dans cette liste, ces avis de conférences doivent être envoyés a la Rédaction du *Mouvement* avant le lundi *au plus tard* qui précède le vendredi où notre journal paraît à Genève. Prière de fournir bien exactement toutes les indications nécessaires.

Vendredi 14 janvier:
LAUSANNE: Groupe du Suffrage féminin, Foyer féminin, 20 h. 30: *Le Palais de la femme,* causerie par Mme Rousseau.

Lundi 17 janvier:
GENÈVE: Université Ouvrière, Aula de l'Ecole de Commerce, 20 h. 30: *Les tâches nouvelles de la femme moderne,* première conférence publique et gratuite de Mlle Gourd.
NEUCHATEL: Union Féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15: *L'apprentissage,* conférence publique et gratuite par M. Jaccard, inspecteur des apprentissages.

Mardi 18 janvier:
GENÈVE: Lycéum-Club, 8, rue Tœpffer, 17 h.: *L'expérience spirituelle: Le Père Gratry, Tolstoï, Ruskin, Emerson.* Cours (IIme série) par Mme Béatrix Rodès (tous les mardis, à la même heure, en janvier et en février). Prix du cours: 25 fr. (pour les Lycéennes: 20 fr.).

Mercredi 19 janvier:
GENÈVE: Lycéum-Club, 6, rue Töpffer, 17 h. (Section des Lettres): *Lectures en italien* (auteurs modernes) par Mme Montchal (tous les mercredis, à la même heure, en janvier et en février). La série de 6 séances: 15 fr. (pour les Lycéennes: 10 fr.); une seule séance: 2 fr. 50 (pour les Lycéennes: 2 fr.).

Jeudi 20 janvier:
GENÈVE: Université Ouvrière, Aula de l'Ecole de Commerce, 20 h. 30: *Les tâches nouvelles de la femme moderne,* 2me conférence publique et gratuite de Mlle Gourd.

Vendredi 21 janvier:
GENÈVE: Lycéum-Club, 6, rue Töpffer, Genève, 17 h.: *Mes expériences comme ouvrière,* causerie par Mlle Germaine Vautier.

Lundi 24 janvier:
GENÈVE: Salle Centrale, 20 h. 30: *Le divorce, la famille et la société,* conférences publiques et gratuites organisées par le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale. Première conférence: *Le divorce et la loi,* par M. L. Marino, juge au Tribunal de Ire instance.

Mardi 25 janvier:
GENÈVE: Lycéum-Club, 6, rue Töpffer, 17 h.: *L'expérience spirituelle,* cours de Mme Béatrix Rodès. (Voir ci-dessus.)

Mercredi 26 janvier:
GENÈVE: Lycéum-Club, 6, rue Töpffer, 17 h.: *Lectures en italien,* par Mme Montchal. (Voir ci-dessus.)
GENÈVE: Salle Centrale, 20 h. 30. *Le divorce, la famille et la société,* IIme conférence: *Le divorce: ses causes,* par M. Bolle, conseiller national, avocat (La Chaux-de-Fonds).

Vendredi 28 janvier:
GENÈVE: Salle Centrale, 20 h. 30: *Le divorce, la famille et la société,* IIIme conférence: *Le divorce: ses effets sociaux,* par M. Ed. Laravoire, directeur d'école primaire, et par Mme Schreiber-Favre, avocate.

Samedi 29 janvier:
NEUCHATEL: Aula de l'Université, matin, après-midi et soir: Première journée éducative de Neuchâtel: *La préparation maternelle et sociale des jeunes filles.* Divers orateurs et oratrices.

Dimanche 30 janvier:
GENÈVE: Salle de la Réformation, 20 h. 30: *Le divorce, la famille et la société,* IVme conférence: *Le divorce et la famille,* par M. E. Pourésy, secrétaire général de la Ligue française pour le Relèvement moral.

[1] Les conférences organisées par l'Union des Femmes de Genève sur le *Problème des changes,* que nous avions annoncées dans notre dernier numéro, ont dû être renvoyées au mois de février. Nous les annoncerons à nouveau en temps utile dans le Carnet de la Quinzaine.

Institut J.-J. Rousseau

4, Rue Charles-Bonnet :: Genève

Semestre d'hiver: jusqu'au 22 mars.
Semestre d'été: du 8 avril au 15 juillet.

Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale

Professeurs : Mmes Antipoff, Artus, Audemars, Butts, Descœudres, Giacomini, Jentzer, Lafendel, Malan; MM. Bovet, Claparède, Hochstaetter, Malche, Meili, Oltramare, Piaget, Rossello, de Saussure, Vittoz, Walther, Weber-Bauler, etc.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, rue Dr Alfred-Vincent, 10.